

MUTUALIALIA

et *moi*

n°1
Janv. 2017

Le magazine
de **Mutualia**
Alliance Santé

DOSSIER | 6

Quand les enfants auront des dents

**Nouvelle
formule**

pour le magazine
de votre mutuelle

ACTUALITÉS | 3

Une structure et trois
délégations territoriales

PARTENARIAT | 4

Mutualia et Audika,
à l'écoute de votre santé !

Mutualia

Entre nous, c'est humain

3

Actualités

- Une structure et trois délégations territoriales

4

Partenariats

- Mutualia et Audika, à l'écoute de votre santé
- Offre carte blanche - Prysm

5

Produits et services

- TNS : et si on parlait santé et prévoyance

6-7

► Dossier

Quand les enfants auront des dents



8

Votre délégation régionale

MUTUALIA et moi n°1

Directeur de la publication : Jérôme Reboul

Rédaction : service marketing et communication

Conception : FVB Communication

Credit photos : istockphoto

Document non contractuel

ISSN : 1629-2154

Dépôt légal 2016 : Mutualia Alliance Santé, mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le numéro SIREN 403 596 265

« Sauf accord préalable écrit de Mutualia Alliance Santé, la reproduction de tout ou partie des articles ou illustrations publiées dans ce journal d'information est interdite ».

Ce document est imprimé sur un papier PEFC. La certification PEFC garantit que le papier est fabriqué à partir de bois issu exclusivement de forêts faisant l'objet d'une gestion durable.



éxito

Philippe LAMAT
Président du Conseil
d'Administration

À l'écoute de votre santé !

Cher adhérente, cher adhérent, en cette période, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de santé et réussite pour vous et vos proches. Je formule également des vœux de pleine et entière réussite pour notre mutuelle.

Voilà maintenant un an que notre autorité de contrôle a autorisé la création de MUTUALIA Alliance Santé. Au cours de cette période, vos représentants élus ont poursuivi les travaux de construction de la mutuelle. C'est ainsi que nous avons pu organiser en fin d'année dernière les premières réunions des Délégations Territoriales. Cette innovation de notre mutuelle, offre aux délégués un véritable lieu de rencontre mutualiste permettant l'échange et l'élaboration d'actions sur les territoires. Je tenais ici à souligner l'implication des élus de notre Mutualia et à les remercier pour leur participation à ces échanges. Je gage ici que cette année, nous pourrions voir les premières nouvelles animations de notre mutuelle sur les territoires.

En cette première année d'exercice de Mutualia Alliance Santé, vos élus ont souhaité poursuivre les politiques de maîtrise de l'évolution des tarifs engagées par nos anciennes mutuelles Mutualia, et ont ainsi décidé de limiter l'évolution moyenne de vos cotisations à 2,25 %.

2017 revêt pour nous une importance toute particulière, puisque si pour Mutualia Alliance Santé ce sera l'année de la confirmation, pour le Groupe Mutualia ce sera

l'année de mise en œuvre de notre nouvelle organisation : l'UMG Mutualia. Cette nouvelle structuration du réseau devra nous permettre, dans un cadre de représentation des mutuelles régionales rénové, d'améliorer notre qualité de service et de continuer à vous proposer de nouveaux services, tels que l'offre AUDIKA que vous pourrez découvrir dans ce numéro.

Au cours des semaines à venir, dans un contexte d'élections présidentielles, les candidats à la Présidence de l'Etat, auront à débattre sur le thème de la santé et de la protection sociale. Ce sujet, au cœur des préoccupations de l'ensemble de la population française, mérite plus que des annonces d'intentions, et espérons qu'un large débat puisse s'instaurer au sein duquel le mouvement mutualiste, dont nous sommes un des acteurs, saura défendre toute sa place. Depuis 70 ans, notre système de soins a su répondre aux besoins et attentes de la population, si celui-ci doit aujourd'hui être revisité et notamment dans ses équilibres financiers, il n'en demeure pas moins qu'il doit être pérennisé.

Sur cette note d'espoir, je vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2017.

Une structure et trois délégations territoriales

Comme vous le savez, depuis plus d'un an, Mutualia Alliance Santé a été créée par le rapprochement de Mutualia Nord de France, Mutualia Méditerranée Cévennes Velay et de Mutualia Santé Atlantique.

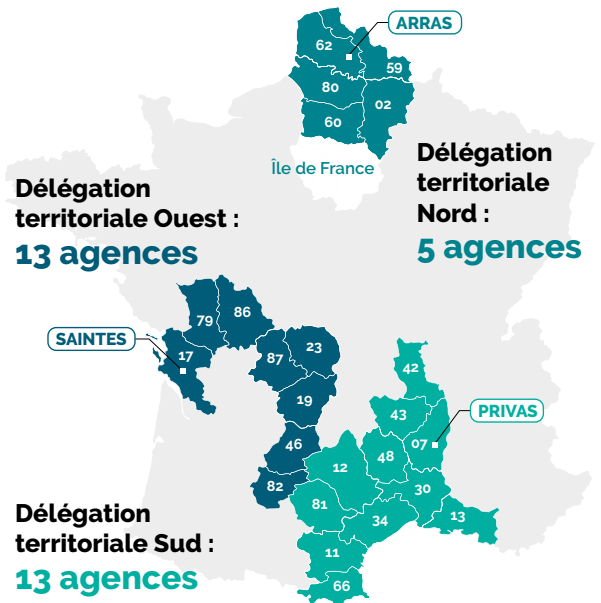
La proximité est l'une des valeurs fondamentales de votre mutuelle. Ainsi, en complément des instances gouvernantes de Mutualia Alliance Santé, 3 délégations territoriales ont vu le jour (elles correspondent au territoire des 3 anciennes entités). Avec ces délégations, vos élus continuent à défendre vos intérêts et prennent en compte les spécificités locales pour faciliter l'accès à une offre de soins de qualité en santé et en prévoyance.

Grâce à ce fonctionnement, rien ne change pour vous, vos représentants élus conservent un ancrage local, vos conseillers de proximité restent les mêmes et vos agences ne ferment pas.

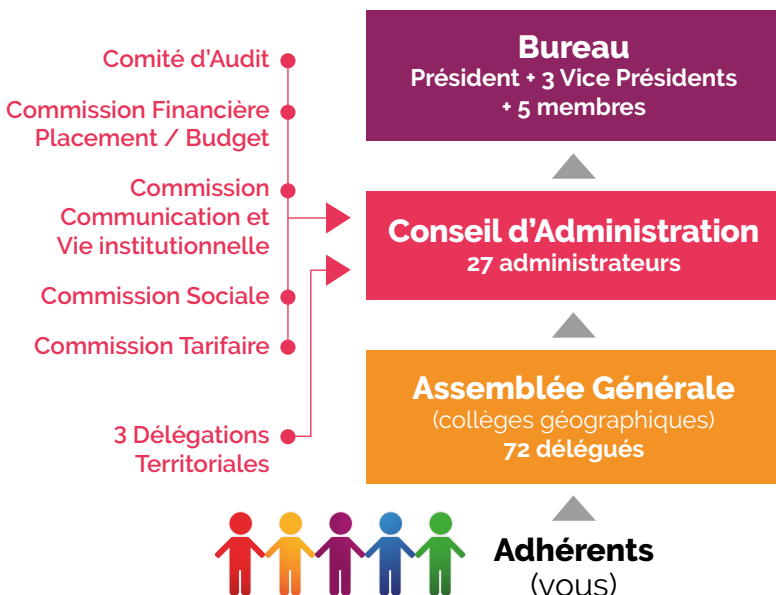
► Les premières orientations

Deux assemblées générales ont été tenues. En avril dernier, vous avez élu vos nouveaux représentants pour 6 ans. Ces 72 délégués ont procédé à l'élection des 27 membres du Conseil d'Administration qui, eux-mêmes, ont désigné par vote, M. Lamat, nouveau Président ainsi que les 8 membres du bureau. La deuxième assemblée du 5 juillet a permis à vos délégués d'approuver les modifications statutaires soumises par le Conseil d'Administration de votre

Mutuelle. Afin de respecter l'environnement, les nouveaux statuts et règlement intérieur sont imprimés en quantité limitée. Vous pouvez les consulter dans votre agence, mais aussi en ligne sur votre espace adhérent.



LA STRUCTURE POLITIQUE



CHIFFRES CLÉS

Présence sur
32
départements

133 000
adhérents

+de 120
collaborateurs

63 agences
et points d'accueil

Mutualia et Audika, à l'écoute de votre santé !



Avec Mutualia, bénéficiez des offres du n°1 de la correction auditive : Audika. En vous proposant cette nouvelle prestation, Mutualia souhaite rendre le dispositif d'appareillage auditif plus accessible en vous faisant profiter d'un réseau de qualité et de proximité, avec plus de 460 agences réparties sur toute la France.

➤ Audika, des avantages exclusifs

En vous rendant dans l'un des centres d'audioprothésistes Audika, vous bénéficiez gratuitement :

- d'un **bilan auditif**,
- d'un **essai en centre* ou à domicile****,
- du paiement en **10 ou 20 fois sans frais**,
- d'une garantie Satisfaction - possibilité d'**échange dans les deux mois** après l'acquisition de votre équipement,
- de l'assistance nationale dans tous les centres Audika,
- d'un réseau de spécialistes qualifiés proposant des prestations de qualité.

Et grâce à Mutualia bénéficiez également :

- de **tarifs préférentiels** allant jusqu'à **15 % de réduction** ;
- de **journées de dépistages** organisées dans vos agences Mutualia avec un spécialiste Audika.

En choisissant Audika pour la prévention auditive, Mutualia fait le choix d'un partenaire de qualité possédant près de 40 ans d'expérience et satisfaisant 94 % de ses clients.

(source : Ipsos 2015)

* Voir conditions en centre ** Valable sur prescription médicale uniquement

En France,
6 millions de personnes
rencontrent des
difficultés auditives,
mais **seulement**
30 %
sont appareillées



Mutualia souhaite améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de perte d'audition en leur proposant des solutions d'aides auditives de qualité et adaptables à leur budget. Alors n'attendez plus, restez connectés à votre entourage avec Audika !

➤ **Découvrez, sans plus attendre, tous les avantages et services** du réseau de correction auditive Audika en vous connectant à votre espace adhérent depuis **mutualia.fr**

Découvrez l'offre carte blanche - Prysme Vos lunettes sans reste à charge pour vous !



Depuis le 1^{er} juillet 2016, Mutualia vous donne accès à l'offre Carte Blanche - Prysme*, mise en place chez tous les opticiens référencés, vous permettant de vous équiper à votre vue sans reste à charge !

Pour bénéficier de l'offre, rendez-vous chez l'un des 7 711 opticiens partenaires Carte Blanche. Professionnel certifié, il vous accompagnera dans le choix de votre équipement en vous proposant le forfait Carte Blanche - Prysme correspondant à votre garantie santé* et le choix entre les 36 montures de la marque 1796, créée spécialement pour l'offre. Ces montures de qualité, fabriquées par le lunetier français Lunettes Régé dans l'Ain et

le Jura, bénéficient notamment de la norme CE et du label Origine France Garantie pour douze d'entre-elles !

Enfin, pour que l'offre soit complète, il vous proposera des verres parmi une sélection de trois verriers reconnus que sont Essilor, Nikon et Zeiss.

Plus d'informations sur l'offre, les avantages Carte Blanche et la liste des opticiens partenaires en vous connectant sur votre espace adhérent.

* Offre valable pour les adhérents ayant une garantie santé avec un forfait optique compris entre 100 € et 550 € et dans le respect de leur plafond de garantie.

Travailleurs Non Salariés, et si on parlait santé et prévoyance ?

Artisans, commerçants, professions libérales, vos revenus c'est vous !
 Vos remboursements santé et votre prévoyance c'est nous. Mutualia Santé Pro
 et Mutualia Prévoyance Pro sont les solutions pour protéger votre activité.

L'offre Santé PRO est une offre de protection sociale complète pour vous et votre famille. Composée de 5 formules associées à des renforts en optique et dentaire ainsi que de 3 forfaits bien-être et prévention, cette offre couvre l'ensemble de vos besoins de santé et préserve votre avenir en toute sérénité.

Mutualia Santé Pro c'est :

- Une offre complète et adaptable à chacun
- Des tarifs attractifs
- Des remboursements jusqu'à 400 % de la base de Sécurité sociale

Pour compléter les prestations insuffisantes des régimes obligatoires des travailleurs non salariés en prévoyance lors d'aléas professionnels, **Mutualia propose ses Solutions Professions indépendantes (SPI)*** pour :

- Préserver vos revenus par le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité.
- Protéger vos proches en cas de décès ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.



- Assurer la pérennité de votre entreprise par la garantie frais généraux (loyers, crédits, factures...).

Ces SPI vous apportent des offres modulables et simplifiées sans délai d'attente ni exclusion.

Si vous avez des salariés, découvrez l'ensemble de nos offres pouvant répondre à votre accord de branche auprès de votre conseiller ou sur **mutualia.fr**

** Contrat souscrit auprès d'ALPTIS, intermédiaire d'assurance et gestionnaire du contrat N°ORIAS 07 0005 850*

Votre espace adhérent fait peau neuve !

Mutualia vous invite à découvrir ou redécouvrir l'espace adhérent en ligne qui a été refondu pour vous apporter toujours plus de services.



Nouveau graphisme

Épuré et simplifié, son ergonomie vous permet de passer d'une rubrique à l'autre avec facilité.

Nouvelles fonctionnalités

Modifiez vos coordonnées bancaires ou votre adresse, contactez facilement votre conseiller et retrouvez toutes les informations sur votre contrat.

Et toujours disponible : l'accès à vos remboursements en ligne, à votre offre de parrainage et vos offres partenaires !

Consultable 24h/24, en toute sécurité depuis votre tablette, ordinateur ou smartphone, votre espace adhérent Mutualia reste toujours accessible pour répondre à toutes vos questions.

► Pour vous connecter, rien de plus simple :

1 Rendez-vous sur le site **mutualia.fr** rubrique « espace adhérent »

2 Identifiez-vous grâce à votre adresse mail et votre mot de passe **(NOUVEAU : votre numéro de Sécurité sociale n'est plus nécessaire !)**
Ou créez votre compte en cliquant sur « souscription en ligne »



Quand les enfants auront **des dents**

Déplacée, cassée, pas de panique la vie de la dent continue. Les techniques médicales et les gestes à suivre.

Par le Dr Christine Bonnet, Médecin-Conseil Mutualia Alliance Santé

Les enfants en jouant, courant ou pratiquant un sport, ont de multiples occasions de subir des coups et de faire des chutes. Une des conséquences de ces accidents est le traumatisme dentaire, dont la très grande fréquence de survenue en fait un problème de santé publique.

La consultation chez un dentiste est impérative

Que la dent soit perdue, cassée ou simplement déplacée, il s'agit toujours d'une urgence dentaire : plus la prise en charge est rapide, meilleures sont les chances de récupérer la dent en bon état de fonctionnement.

Face à tout traumatisme dentaire, il est impératif de consulter rapidement un chirurgien dentiste, seul capable de mesurer pleinement le risque encouru pour la dentition.

Le risque majeur pour une dent traumatisée est la mort pulpaire. Le problème principal concerne donc les dents définitives mais il faut savoir que l'atteinte d'une dent de lait peut retentir sur la dent définitive qui lui succédera.

La consultation comportera le plus souvent un bilan radiographique, afin de s'assurer de l'intégrité de la dent traumatisée si elle n'est que déplacée, mais aussi des dents voisines qui ont pu également être touchées lors du choc. On élimine ainsi l'éventualité d'une fracture de la racine sur des dents en apparence saines...

Lorsque la dent n'est que déplacée, le dentiste, pour faciliter la guérison, fixera la ou les dents déplacées pour quelques semaines avec des ligatures métalliques.

Lorsque la dent a été expulsée, le dentiste la remettra en place après désinfection, puis il réalisera une immobilisation de cette dernière.

Si les dents doivent se nécroser c'est à dire mourir, elles le font le plus souvent dans le semestre suivant le choc.

C'est pourquoi des visites de surveillance à intervalles réguliers et jusqu'à 2 à 3 ans après le traumatisme sont nécessaires. Le changement de couleur d'une dent traumatisée n'est pas un bon signe.

> Quelques **statistiques**

20%

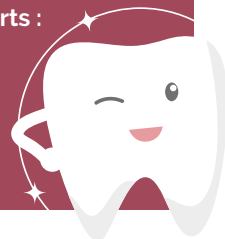
des enfants de 12 ans présentent un traumatisme des dents définitives et **un tiers des enfants d'âge préscolaire** a déjà subi un traumatisme des dents temporaires, ou dents de lait.

> il s'agit plus souvent de **garçons** que de filles.

> Les dents atteintes sont en très grande majorité les **incisives**

LES CAUSES LES PLUS FRÉQUENTES DES TRAUMATISMES DENTAIRES SONT :

- les chutes et collisions (notamment chutes de vélo)
- la pratique de certains sports : le rugby en tout premier puis les sports de combat (karaté, lutte, judo...)
- les bagarres et les actes de violence



Alors, que faire face à un traumatisme dentaire ?

> Perte d'une dent de lait

Il n'est pas nécessaire de replacer une dent de lait dans l'alvéole, car cela peut gêner le développement de la dent définitive sous-jacente.

Dans tous les cas, un avis spécialisé auprès de son chirurgien dentiste s'impose, avec des radiographies afin de vérifier l'intégrité des germes des dents définitives sous-jacentes et des dents voisines. Parfois, le dentiste décidera de garder l'espace laissé vacant à l'aide de « mainteneur d'espace » pour permettre un positionnement correct des dents définitives à venir.

> Dent définitive perdue

Si la dent est retrouvée et replacée immédiatement (moins d'un quart d'heure après), dans son alvéole après avoir été nettoyée, les chances de succès de cette réimplantation sont assez bonnes.

- 1 **Rechercher la dent** ou le morceau de dent tombé
- 2 **Prendre la dent par la couronne** et surtout pas par la racine.
- 3 **La rincer doucement** dans une solution de sérum physiologique ou dans du lait pour enlever les éventuels débris
- 4 **Ne pas gratter** la racine
- 5 **Replacer immédiatement** la dent dans l'alvéole
- 6 Si la dent ne peut être réimplantée immédiatement, **la placer dans du lait ou sous la langue** (la dent d'un jeune enfant peut aussi être placée dans la bouche d'un parent).
- 7 **Contactez un dentiste rapidement** et lui signaler la raison de l'appel afin que la prise en charge soit réalisée dans l'heure qui suit.

> Morceau de dent perdu

Il convient de retrouver si possible le fragment de dent cassée, de le conserver « en bouche ». Les circonstances sont alors idéales et la réparation quasi-immédiate, surtout si la fracture n'intéresse pas la pulpe. Il existe des colles et des « composites » permettant de recoller le fragment ou de reconstituer le morceau perdu.

> Dent déplacée

Si la dent est déplacée, qu'elle soit mobile ou immobile, il est préférable de ne pas y toucher et de laisser faire un dentiste.



pensez à vous brosser les dents !

B

Brossez en haut et en bas séparément

R

Rouleau : faites un mouvement rotatif, en partant du rose de la gencive vers le blanc de la dent

O

Oblique : inclinez votre brosse à dents à 45° sur la gencive

S

Suivez un trajet : faites le tour de toutes les dents, y compris le dessus

Votre délégation régionale

Pour 2017, Mutualia simplifie sa carte de tiers payant

Cette évolution est nécessaire car elle prépare la mise en place du tiers payant généralisé (dispense d'avance de frais).

Tous les organismes complémentaires sont concernés et auront l'obligation d'offrir le tiers payant à leurs assurés lorsque ces derniers consultent un professionnel de santé dans ou hors du réseau de soins*. Cette simplification facilitera le travail des professionnels de santé et des acteurs concernés par le tiers payant et surtout réduira considérablement vos avances de frais.

> Astuce



Comme la carte vitale, votre carte de tiers payant est à présenter à chaque rencontre avec un professionnel de santé. Conservez-la à côté de votre carte vitale.

Info pratique : Si vous êtes détenteur d'une carte adhérent électronique Mutualia, sa validité a pris fin au 31 décembre 2016, en conséquence vous devez la détruire.



Concrètement, vous avez reçu courant décembre 2016 votre nouvelle carte d'adhérent Mutualia 2017. Cette carte sera votre carte de tiers payant.

Attention, les indications sur votre carte ne sont pas relatives à vos garanties. **Vos garanties restent inchangées**. Vous pouvez les consulter sur mutualia.fr/espace-adhérent et sur la notice d'information de votre contrat.

Les significations de ces indications sont les suivantes :

- 100 % = Prise en charge complète
- PEC = Prise en charge soumise à un devis ou à un accord préalable.

* Le Professionnel de Santé reste libre d'accepter ou pas de pratiquer le tiers payant.

VOS AGENCES

Un numéro de Service Relation Adhérent

05 46 90 07 07

Au moment de l'appel, veuillez à vous munir de votre numéro d'adhérent. Ce numéro se trouve sur votre contrat et sur votre carte d'adhérent.

mots mêlés



renfort conseiller humain soin	dentaire prévention adhérent protection	bien-être pharmacie mutuelle lunettes	ostéopathe médecine douceur
---	--	--	-----------------------------------

Solution des mots mêlés en ligne sur mutualia.fr
rubrique « Le groupe » puis « En région »

17 Saintes

1 bld de Vladimir
Lundi au vendredi :
8h30-12h15 / 13h15-17h

17 Saint-Jean- d'Angély

4 rue Rose
Lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h
(le lundi sur RDV)

17 Marennès

1 rue Etchebarne
Lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h
(le lundi sur RDV)

17 La Rochelle

32 avenue Albert
Einstein
Lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h
(le lundi sur RDV)

17 Jonzac

1 place du 8 mai 1945
Lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h
(le lundi sur RDV)

19 Brive- la-Gaillarde

12 avenue de Paris
Mardi et jeudi :
9h-12h30 / 13h30-17h
Les autres jours sur
RDV au 06 23 42 46 49

23 Guéret

28 avenue d'Auvergne
Lundi au vendredi :
9h-12h / 14h-16h30
(le jeudi sur RDV)

79 Parthenay

15 bld de la Meilleraye
Mardi et jeudi :
9h-12h / 13h30-17h15

79 Melle

13 impasse de la Mothe
Mardi et mercredi :
9h-12h30 / 13h30-17h

79 Bressuire

146 bis bld de Poitiers
Mardi : 9h-12h /
13h30-17h

82 Montauban

180 avenue Marcel Unal
Lundi au vendredi :
9h-12h / 14h-17h

86 Poitiers

37 rue du Touffenet
Lundi au vendredi :
9h-12h / 14h-16h45

87 Limoges

Impasse Sainte-Claire
Lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-17h
(le jeudi sur RDV)

Votre délégation régionale

Pour 2017, Mutualia simplifie sa carte de tiers payant

Cette évolution est nécessaire car elle prépare la mise en place du tiers payant généralisé (dispense d'avance de frais).

Tous les organismes complémentaires sont concernés et auront l'obligation d'offrir le tiers payant à leurs assurés lorsque ces derniers consultent un professionnel de santé dans ou hors du réseau de soins*. Cette simplification facilitera le travail des professionnels de santé et des acteurs concernés par le tiers payant et surtout réduira considérablement vos avances de frais.

> Astuce

Comme la carte vitale, votre carte de tiers payant est à présenter à chaque rencontre avec un professionnel de santé.

Conservez-la à côté de votre carte vitale.



* Le Professionnel de Santé reste libre d'accepter ou pas de pratiquer le tiers payant.

Concrètement, vous avez reçu courant décembre 2016 votre nouvelle carte d'adhérent Mutualia 2017. Cette carte sera votre carte de tiers payant.

Attention, les indications sur votre carte ne sont pas relatives à vos garanties. **Vos garanties restent inchangées.** Vous pouvez les consulter sur mutualia.fr/espace-adherent et sur la notice d'information de votre contrat.

Les significations de ces indications sont les suivantes :

- 100 % = Prise en charge complète
- PEC = Prise en charge soumise à un devis ou à un accord préalable.

VOS AGENCES

Un numéro de Service Relation Adhérent

04 75 64 63 63

Au moment de l'appel, veillez à vous munir de votre numéro d'adhérent. Ce numéro se trouve sur votre contrat et sur votre carte d'adhérent.

mots mêlés

O	A	C	J	H	D	P	J	C	S	G	U	T	T	S	M	B
K	S	P	O	K	U	E	M	C	A	A	E	A	W	Y	U	E
F	Q	T	E	N	M	M	N	V	A	B	Y	C	I	S	A	U
U	U	B	E	O	S	N	A	T	I	A	S	O	I	N	Q	D
I	E	O	E	O	D	E	E	I	A	B	W	V	P	X	T	Y
D	J	F	I	Y	P	P	I	Q	N	I	S	E	R	L	B	M
P	K	O	C	X	O	A	H	L	S	E	R	G	O	W	H	P
H	U	Y	B	M	J	L	T	U	L	N	A	E	T	R	P	R
A	A	U	A	U	S	U	M	H	A	E	Y	G	E	M	J	E
R	A	D	G	S	O	N	E	E	T	R	Z	C	E	U	V	
M	R	C	H	G	T	E	D	M	S	R	D	W	T	U	D	E
A	E	I	I	E	F	T	E	A	Y	E	O	D	I	C	H	N
C	N	X	Y	B	R	T	C	J	O	G	U	V	O	Q	W	T
I	F	O	P	A	O	E	I	Z	Q	I	C	Z	N	G	M	I
E	O	F	Z	Z	A	S	N	L	O	V	E	I	X	B	J	O
I	R	E	V	M	N	A	E	T	V	S	U	A	O	E	W	N
D	T	A	M	U	T	U	E	L	L	E	R	V	V	S	U	T

renfort
soin
adhérent
pharmacie
ostéopathe

conseiller
dentaire
protection
mutuelle
médecine

humain
prévention
bien-être
lunettes
douceur

Solution des mots mêlés en ligne sur mutualia.fr
rubrique « Le groupe » puis « En région »

07 Aubenas

3 place du 14 Juillet
Mardi et jeudi :
9h30-12h / 13h-17h

07 Privas

Route de Chomérac
Plaine du Lac
Lundi au vendredi :
9h-12h / 13h-17h

07 Tournon-sur-Rhône

10 rue de Thiers
Lundi : 9h-12h / 13h-17h

11 Narbonne

Bat MSA
ZAC de Bonne Source
10 rue A. Boucicaud
Mercredi : 9h30-12h30 /
13h30-17h
Lundi, mardi, jeudi
et vendredi : sur RDV

30 Nîmes

102 allée de l'Amérique
Latine
Lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h

34 Castelnaud-le-Lez

CC Le Moulin à Vent
1 place Mendès France
Lundi : 8h30-12h30 /
13h30-17h30

42 Montbrison

15 rue Marguerite
Fournier
Jeudi : 9h-12h30
+ sur RDV

42 Saint Étienne

1-3 Cours Victor Hugo
Lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h

43 Brioude

22 bld Aristide Briand
Mardi et jeudi :
9h-12h30 / 13h30-17h

43 Le Puy en Velay

11 bld Président Bertrand
Lundi et mercredi :
9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h

43 Yssingeaux

ZA Fromental
Lundi : 13h30-17h30
Jeudi : 9h-12h30 /
13h30-17h30

48 Mende

18 rue du Collège
Mardi : 10h-12h /
13h30-16h

66 Perpignan

6 avenue Carsalade
du Pont
Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi : 9h30-12h30 /
13h30-17h30
Mardi : 9h-13h /
13h30-17h30

Votre délégation régionale

Pour 2017, Mutualia simplifie sa carte de tiers payant

Cette évolution est nécessaire car elle prépare la mise en place du tiers payant généralisé (dispense d'avance de frais).

Tous les organismes complémentaires sont concernés et auront l'obligation d'offrir le tiers payant à leurs assurés lorsque ces derniers consultent un professionnel de santé dans ou hors du réseau de soins*. Cette simplification facilitera le travail des professionnels de santé et des acteurs concernés par le tiers payant et surtout réduira considérablement vos avances de frais.

> Astuce

Comme la carte vitale, votre carte de tiers payant est à présenter à chaque rencontre avec un professionnel de santé.

Conservez-la à côté de votre carte vitale.



Concrètement, vous avez reçu courant décembre 2016 votre nouvelle carte d'adhérent Mutualia 2017. Cette carte sera votre carte de tiers payant.

Attention, les indications sur votre carte ne sont pas relatives à vos garanties. **Vos garanties restent inchangées.** Vous pouvez les consulter sur mutualia.fr/espace-adhérent et sur la notice d'information de votre contrat.

Les significations de ces indications sont les suivantes :

- 100 % = Prise en charge complète
- PEC = Prise en charge soumise à un devis ou à un accord préalable.

** Le Professionnel de Santé reste libre d'accepter ou pas de pratiquer le tiers payant.*

mots mêlés



renfort conseiller humain soin	dentaire prévention adhérent protection	bien-être pharmacie mutuelle lunettes	ostéopathe médecine douceur
---	--	--	-----------------------------------

Solution des mots mêlés en ligne sur mutualia.fr
rubrique « Le groupe » puis « En région »

VOS AGENCES

Un numéro de Service Relation Adhérent

03 21 15 99 99

At moment de l'appel, veillez à vous munir de votre numéro d'adhérent.
Ce numéro se trouve sur votre contrat et sur votre carte d'adhérent.

02 Saint-Quentin

18 rue Dachery
02100 Saint-Quentin
Mardi et vendredi : 9h-12h

59 Lille

31 rue d'Inkermann
59000 Lille
Mardi et mercredi :
9h30-12h30 / 13h30-17h30

62 Arras

1 rue André Gatoux
62000 Arras
Lundi et jeudi :
9h-12h30 / 13h30-17h
Vendredi : 15h-17h

77 Meaux

5 rue du Grand Cerf
77100 Meaux
Lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-17h45

80 Amiens

10 rue Général Leclerc
80000 Amiens
Jeudi : 9h-12h